

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 02/12/2024
et publié ou notifié
le 02/12/2024

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 29 novembre 2024

Date de la convocation: 22/11/2024

Membres en exercice : 10

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 9

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Christian FRANÇOIS, Hervé MEUGNOT, Nicolas DEZE

Votants : 9

Pour : 9

Représentés :

Contre : 0

Excusée : Maude GUYOTOT

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Remplacement cuisine et radiateurs 12 rue Marthe Saillard - 2024_66

Monsieur le Maire revient sur les inondations du 1er avril 2024 qui ont causé beaucoup de dégâts dans le bas du village d'Aisy dont le logement situé au 12 Rue Marthe Saillard qui a été inondé sur une hauteur de 80cm environ.

Suite à l'expertise, les radiateurs et la cuisine aménagée doivent être remplacés.

Monsieur le Maire propose les devis des entreprises :

- VIP Cuisines pour le remplacement de la cuisine aménagée d'un montant de 6 658.87 €

- IRAZABAL pour le remplacement des radiateurs d'un montant de 1 317.80 €

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'entreprise IRAZABAL ne pourra certainement pas effectuer ce remplacement comme prévu, il propose un devis d' AUXOIS ELEC de Montbard (cette société avait posé les radiateurs d'origine).

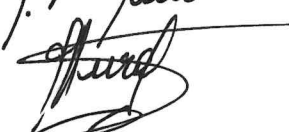
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- ♦ **AUTORISE** monsieur le Maire à signer le devis de la société AUXOIS ELEC pour un montant de 1 462.84 €
- ♦ **AUTORISE** monsieur le Maire à signer les devis
- ♦ **DIT** que les dépenses seront inscrites aux comptes 21321 et 2158

Le Maire,
Olivier MURAT



*La secrétaire
de séance
J. F. Just*



Dépôt SOUS PREFECTURE D'AVALLON
Date de réception de l'AR: 02/12/2024
089-218900041-20241129-2024_66-DE